

TPA PROGRAM CONSEILS UTILES

Identifier et informer les utilisateurs autorisés des données IQVIA

IQVIA souhaite partager les idées que d'autres fournisseurs ont trouvées utiles pour se conformer aux restrictions et obligations du *Contrat de licence d'accès limité aux tiers* d'IQVIA. Les fournisseurs sont tenus de prendre toutes les mesures raisonnables nécessaires pour protéger les données IQVIA contre l'utilisation, l'accès, la divulgation non autorisés, le détournement ou l'utilisation abusive. Identifier et informer les utilisateurs des données IQVIA lors de leur entrée, de leur passage et de leur sortie des systèmes du fournisseur est une étape vers la garantie de la conformité. Voici quelques conseils pour vous aider à le faire.

Identifier les données IQVIA

- Les données IQVIA incluent les données IQVIA d'origine identifiées dans *Planifier un* du *Contrat de licence d'accès limité aux tiers*
- Il comprend également toute information dérivée, directement ou indirectement, des données IQVIA d'origine

Informer les utilisateurs autorisés de ce que sont les données IQVIA

- Informez vos utilisateurs et destinataires autorisés que les informations auxquelles vous accédez sont des données IQVIA afin qu'ils puissent se conformer à l'accord TPA
- Utilisez une combinaison de méthodes pour informer efficacement vos utilisateurs, par exemple,
 - donner des instructions aux employés ayant accès aux données IQVIA
 - intégrez des avis d'écran dans vos systèmes sécurisés hébergeant des données IQVIA
 - formation en personne et en ligne
 - marquer les données

Informer les utilisateurs de leurs obligations en vertu de l'accord TPA

- Informer vos utilisateurs et destinataires autorisés des diverses obligations et restrictions concernant la divulgation et l'utilisation des données IQVIA en vertu de l'accord TPA

Reportez-vous au contrat de licence d'accès limité au tiers

En cas de doute, reportez-vous au *Contrat de licence d'accès limité au tiers* d'IQVIA . C'est le document qui contrôle. Ces *Astuces utiles* sont uniquement destinées à être un guide utile et ne modifient aucune obligation légale du Vendeur en vertu du Contrat.